



## Traité Ketouvot

### Michna 2 - Chapitre 12

נשאת, הבעל נותן לה מזונות והן נותנין לה דמי מזונות. מתו,  
בנותיהן נזונות מנכסים בני חורין והיא נזונת מנכסים משעבדים,  
מפני שהיא כבעלת חוב. הפקחים היו כותבים, על מנת שאזון  
את ביתך חמש שנים כל זמן שאת עמי:

Si la fille se marie, son époux lui donnera la nourriture, et les deux maris de la mère lui donneront chacun la valeur de la nourriture. Si les deux maris de la mère sont morts, leurs propres filles ne pourront réclamer leur nourriture que sur les biens restés libres ; tandis que la fille en question est considérée comme créancière, et elle peut prendre même des biens vendus après cet engagement. Les hommes prévoyants écrivent dans l'engagement : « Je m'engage à nourrir ta fille pendant 5 ans aussi longtemps que tu seras avec moi ».



### 1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)